

Version avant mise en forme
graphique



LA FABRIQUE 2.0

**Pour un territoire uni et unique,
qui préserve la qualité de vie des
habitants actuels et à venir**

Projet d'agglomération 2021-2026

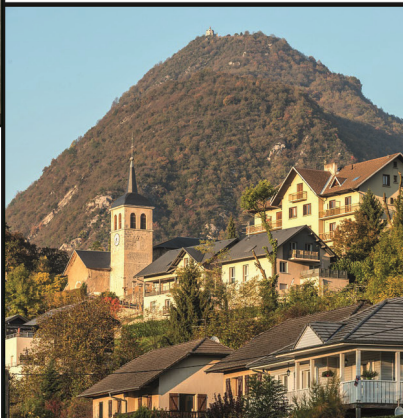
GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

 @grandchambery -  @grandchambery -  @grandchamberyofficiel



Portrait de territoire

38 communes			• 10% de zones urbanisées • 25% de surfaces agricoles • 57% de forêts • 8% d'espaces naturels	
52 590 hectares	139 572 habitants			
		Des missions qui touchent le quotidien des habitants • eau et assainissement • gestion des déchets • mobilité • équipements collectifs d'agglomération • transition écologique • agriculture • développement touristique • création et aménagement de voiries d'intérêt communautaire • développement local urbain • politique de l'urbanisme (PLUi HD) • habitat (PLH, opérations programmées de l'habitat, aide aux bailleurs...) • aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage		
1er établissement de coo- pération intercommunal du département de la Savoie.				• +1,3%/an, taux de crois- sance démographique attendu d'ici 2030 • 68 500 logements
				• 9 470 entreprises • 14,2%/an, taux de création d'établissements
Périmètre issu de regroupements successifs d'intercommunalité. La dernière : fusion avec la Communauté de communes du cœur des Bauges en 2017		• 35% des emplois de la Savoie = + de 65 000 emplois • + 1,1%, taux d'emploi entre 2012 et 2017 • Activités commerciales + transport + services = 45% des emplois • Activité industrielle = 8,8% des emplois • Administration publique = 40% des emplois		
			Au cœur du sillon alpin aux côtés de Valence, Grenoble, Annecy, Genève	

Edito

Grand Chambéry est un territoire où il fait bon vivre, riche de nature, doté de deux parcs naturels régionaux, d'un patrimoine historique et une ville centre de plus en plus reconnue et agréable. Pour préserver et renforcer cette qualité de vie il est essentiel de mettre en œuvre une stratégie forte d'aménagement et de foncier mais également offrir un service public de qualité et de proximité aux usagers et aux communes.

Au-delà de cette ambition pour notre territoire et ses habitants, le projet d'agglomération revisité par les élus de Grand Chambéry a été conçu comme une véritable feuille de route qui orientera et impulsera nos choix politiques, il contribuera également à l'affirmation de l'identité communautaire.

Un projet de territoire est une démarche volontaire, fixant des orientations stratégiques ainsi qu'un plan d'actions pour le développement du territoire à partir d'un diagnostic partagé. Fruit d'un travail collectif et d'une concertation forte, « la fabrique 2.0 », va permettre de définir une vision prospective des axes de développement du territoire, tout en portant une vision opérationnelle, concrète et cohérente, qui puisse faire l'objet d'un suivi régulier et d'une mobilisation adéquate et maîtrisée des ressources disponibles, tant en termes financiers qu'humains.

Notre ambition est simple et se décline autour de 5 thèmes.

Les attentes de la population ont changé et nous devons adapter l'offre de services publics, nos réponses et nos moyens de communication, en un mot **renforcer la proximité avec les habitants**.

Notre territoire attire en nombre de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie, il nous faut donc nous **développer en préservant nos acquis**.

Les besoins en logement évoluant en fonction de l'âge et de la situation familiale et professionnelle, la pression immobilière étant de plus en plus forte, nous devons faire en sorte **d'habiter ensemble dans la diversité**.

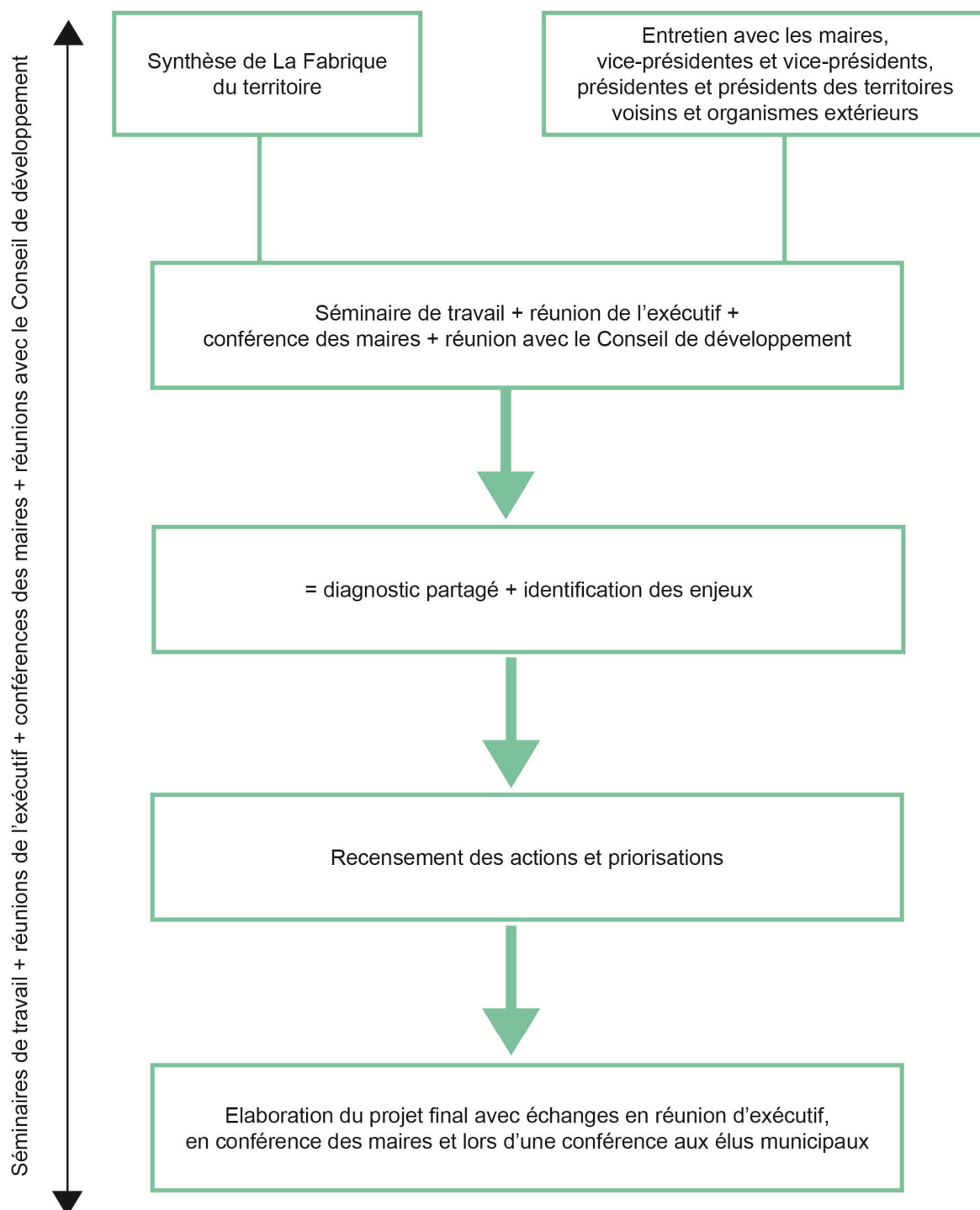
Notre bassin de vie est soumis à des besoins de plus en plus forts en termes de transports, ceux-ci doivent s'inscrire dans une démarche respectueuse de notre environnement et pour cela nous devons **améliorer les mobilités en visant plus d'éco-responsabilité** en trouvant un bon équilibre entre tous les modes de déplacements.

Parce que l'aménagement de notre territoire ne peut pas se faire aux dépens de nos paysages et de notre environnement, il nous faut **intégrer les exigences de la transition écologique dans les principes d'aménagement**.

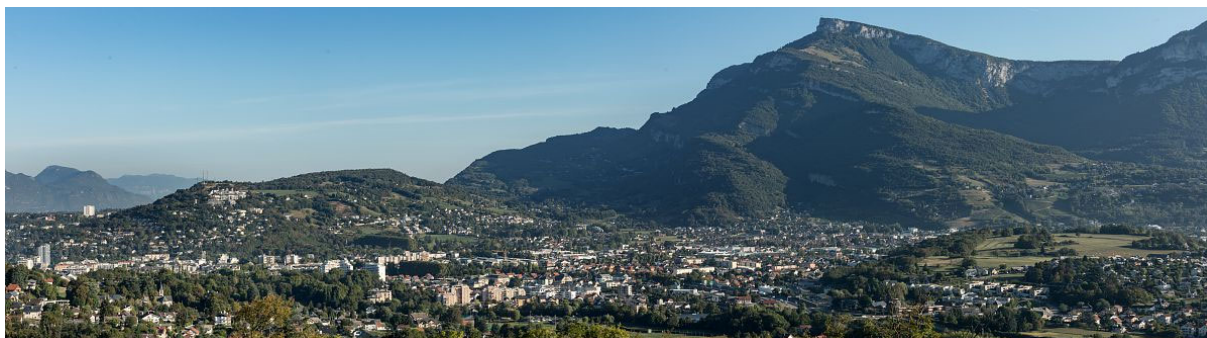
Au fil des pages vous allez donc découvrir notre ambition pour un territoire uni et unique qui préserve la qualité de vie des habitants, vous allez partager notre objectif d'une agglomération solidaire, attractive et engagée dans la transition écologique et énergétique.

Philippe Gamen
Président de Grand Chambéry

Les étapes de la construction de la démarche



PRESERVER LA QUALITE DE VIE POUR LES HABITANTS ACTUELS ET A VENIR, ENJEU STRATEGIQUE ET MAJEUR POUR GRAND CHAMBERY



Un territoire à la qualité de vie reconnue.

> un territoire unique aux multiples facettes

Le territoire de Grand Chambéry est un **territoire riche de nature** avec la proximité de deux parcs naturels régionaux - Massif des Bauges et Chartreuse -, un **territoire riche de patrimoine historique reconnu** avec une cluse urbaine et une ville centre de plus en plus attractives.

> un territoire attractif

Par son positionnement géographique, entre villes et montagnes, lacs et vignobles, l'agglomération jouit d'une attractivité naturelle attirant entreprises et nouveaux habitants. **Au cœur du Sillon Alpin**, le territoire de Grand Chambéry est **en interdépendance avec des grandes métropoles** - Lyon, Annecy, Genève -, elles-mêmes très attractives.

Une qualité de vie à préserver et à renforcer

L'enjeu stratégique et majeur, partagé par tous, est de préserver et renforcer la qualité de vie de notre territoire. Les habitants du territoire sont particulièrement attentifs à la qualité de l'environnement, aux mobilités, à l'accès à des services de proximité performants.

> maîtriser l'accroissement démographique du territoire et le foncier
Préserver et renforcer la qualité de vie passe par **la maîtrise et un accompagnement de la croissance de la population** et une **redistribution des densités avec la ville centre et autour d'elle**. L'échelle intercommunale permet d'intégrer les qualités proposées par chacune des communes, qu'elles soient plus ou moins urbaines ou plus ou moins rurales. Elle est appropriée pour intégrer l'offre de services publics et d'équipements, en adaptant les interventions selon ces spécificités, en territorialisant pour plus de proximité.

> offrir un service public efficient, de proximité, en appui des communes

Cette qualité de vie réclame **un service public toujours plus efficace et efficient** dans les compétences de base de l'agglomération (eau et assainissement, gestion des déchets, mobilité) tout en poursuivant l'effort pour construire du logement accessible à tous, aménager l'accueil d'activités économiques et soutenir les publics les plus démunis.

Cette ambition ne pourra être atteinte sans un appui des communes, chaque commune a son rôle à jouer dans la réussite de ce projet.

Pour la réussite du projet de territoire Grand Chambéry devra mobiliser ses partenaires - Chambéry Grand Lac Economie, Cristal habitat, l'OPAC, l'EPFL, Savoie Déchet, Grand Chambéry Alpes touristes, le Syndicat Mixte des Stations des Bauges, le CISALB et le SMIAC... - **sans qui l'atteinte des objectifs fixés sera compromise.**

Atteindre cet enjeu stratégique :

- 3 axes transversaux :

- **une stratégie d'aménagement et de foncier** à amplifier pour une maîtrise de l'urbanisme, du développement économique et la préservation de l'environnement
- **un service d'appui aux communes** à déployer en termes d'ingénierie financière et technique, de concertation et de relation à l'usager **pour un meilleur équilibre territorial**
- **une étude sur la prise de nouvelles compétences** à initier pour le développement de l'agglomération

- 2 axes d'engagement :

- **une agglomération solidaire et attractive**
- **une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique**

STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE FONCIER

Grand Chambéry compte une grande diversité de territoires qui peuvent être soumis à différentes pressions : touristique sur les territoires montagnards, foncière dans la cluse urbaine et depuis peu par l'effet de la crise sanitaire en milieu rural, financière entre les secteurs attractifs qu'ils soient en extension urbaine ou en renouvellement.

La surenchère foncière constatée depuis 2020 et 2021, avec des prix d'acquisition largement au-delà des standards habituels, pose clairement la question de la nécessaire maîtrise publique du foncier et du déploiement d'outils adaptés.

Pour atteindre l'enjeu stratégique du projet d'agglomération de préservation de la qualité de vie des habitants actuels et à venir, il est nécessaire de **maîtriser les pressions et d'agir sur** :

- **l'urbain** : redynamisation du cœur de l'agglomération.
- **l'agriculture et les espaces naturels** :
 - o identification et action sur les friches, dents creuses divisions parcellaires comme alternative à la consommation des espaces naturels et agricoles
 - o identification et action sur le foncier agricole afin de maintenir la vocation des sols, de favoriser la transmission des exploitations, de développer les circuits-courts
 - o identification et action sur tous les espaces naturels afin de préserver la biodiversité, les espaces de respiration et de fraîcheur (adaptation au changement climatique)
- **les espaces économiques** : reconquêtes des zones à vocation économiques et commerciales (remembrement foncier) pour garantir dans le temps la constitution de réserves foncières nécessaire à l'activité des entreprises.
- **les infrastructures** : identification des secteurs à enjeux et du foncier à mobiliser pour être en capacité de réaliser les aménagements nécessaires pour améliorer la mobilité tous modes confondus.

Pour cela et en partenariat avec tous les acteurs (département, EPFL, Bailleurs Sociaux, CGLE, Chambres consulaires...), l'agglomération et les communes devront, à partir des observatoires existants, définir les secteurs à enjeux et mobiliser les outils techniques et financiers (voire en créer de nouveaux).

Cette stratégie est indispensable au regard de l'attractivité de Grand Chambéry qui bénéficie d'un cadre de vie envié, de dessertes de qualité et d'une dynamique économique en constante augmentation. A défaut, le risque est important pour le territoire de se déstructurer (difficultés d'accès au logement, parcours résidentiel perturbé, report d'une partie des habitants vers les périphéries éloignées de l'agglomération générant des flux nouveaux de circulation etc).



PROXIMITE - SERVICE APPUI AUX COMMUNES

Dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, nombre de communes ont fait savoir qu'elles ne disposaient pas toujours des moyens nécessaires en ingénierie pour piloter au mieux les projets qu'elles portent. Ces difficultés sont notamment présentes dans les communes de petite taille dont les agents sont peu nombreux et pas toujours à temps plein.

Les communes et l'intercommunalité se retrouvent dans un contexte de plus en plus complexe d'un point de vue technique, économique et juridique.

Dans un objectif de renforcer la proximité habitants/communes/agglomération, et après un travail de recensement des besoins des différentes communes, Grand Chambéry propose d'apporter son expertise et accompagner les communes pour:

- des **prestations d'ingénierie technique** (rédaction de cahier des charges, mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage, suivi de travaux)
- des **prestations d'ingénierie financière** (aide à la recherche et au montage de subvention, réponse à des Appel à Manifestation d'Intérêt etc...)
- des **accompagnements** relatifs à la **concertation** et à la **relation à l'utilisateur**.



ÉTUDE SUR LA PRISE DE NOUVELLES COMPETENCES

L'agglomération dispose de compétences obligatoires et facultatives qui régissent ses activités. Au titre des compétences obligatoires : assainissement, eau, développement économique, commerce, tourisme, aménagement de l'espace communautaire, transport et mobilité, équilibre social de l'habitat, accueil des gens du voyage, politique de la ville, déchets des ménages et déchets assimilés, milieux aquatiques et prévention des inondations.

Au titre des compétences facultatives et de façon non exhaustive, l'agglomération agit sur les voiries, la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'emploi, l'insertion et l'économie sociale et solidaire, l'agriculture et la sylviculture, l'enseignement supérieur.

Des communes souhaiteraient que soit étudié l'élargissement des compétences de l'agglomération autour de trois thèmes :

- la culture
- l'action sociale
- l'énergie

Pour répondre à l'enjeu stratégique du projet d'agglomération de préservation de la qualité de vie des habitants, il est nécessaire tout d'abord de **conforter les compétences exercées par l'agglomération (obligatoires et facultatives) qui agissent sur le quotidien des habitants.**

En parallèle, **Grand Chambéry initiera une réflexion pour interroger son périmètre d'intervention sur les compétences complémentaires mentionnées lors des entretiens avec certaines communes.**

Cette réflexion, devra entre autre répondre nécessairement aux questions suivantes :

- quel est le bon échelon pour agir
- quel est la valeur ajoutée de l'intervention de l'agglomération
- quel impact sur l'équilibre financier global de l'agglomération



UNE AGGLOMERATION SOLIDAIRE ET ATTRACTIVE

Pour préserver et renforcer la qualité de vie des habitants actuels et à venir, Grand Chambéry se doit de **construire un territoire où il est possible de trouver un logement en adéquation avec les capacités et aspirations de chacun, de trouver un emploi, de disposer d'équipements collectifs et de services adaptés à chaque étape de la vie.**

Etre un territoire à l'écoute des habitants, qui soutient les initiatives et où il est possible d'innover, un territoire dont les habitants se sentent fiers.

Identifier et accompagner les personnes en difficulté, et trouver avec les partenaires les réponses adaptées.

Soutenir les jeunes afin qu'ils restent sur le territoire et soient intégrés dans la vie économique, pour apporter des solutions au vieillissement de la population, pour pallier les problèmes rencontrés par les campagnes.

Etre solidaire entre territoires de montagne et territoires plus urbains en prenant en compte la diversité qui compose Grand Chambéry (ville centre et communes périphériques, villages et quartiers).

Porter une ambition majeure de développement économique à la fois innovante, créatrice d'emplois et axée sur des filières qui font la spécificité du territoire pour préparer l'avenir et conserver le dynamisme actuel. Il convient de soutenir les acteurs déjà en place qui composent un écosystème de proximité et sur lequel l'agglomération pourra s'appuyer pour mener ses politiques publiques (circuits courts, achat local, économie circulaire...). Le territoire doit se structurer pour émerger au sein d'un ensemble plus grand donnant de la visibilité à ses atouts et caractéristiques.

5 ambitions

- **Soutenir les initiatives locales et le tissu économique**
- **Bien habiter ensemble**
- **Etre à l'écoute des habitants**
- **Proposer des services de qualité**
- **Aller vers un tourisme du bien-vivre**

Contrat de ville, 5 enjeux :

- Valoriser les capacités de développement urbain durable des quartiers pour améliorer le cadre de vie des habitants.
- Développer le potentiel des quartiers à travers l'emploi et le développement économique.
- Renforcer l'inclusion des habitants pour créer les conditions du vivre-ensemble.
- Garantir l'égalité et lutter contre les discriminations.
- Partager des méthodes de travail et rechercher des partenariats innovants (gouvernance et pilotage).

- 1er bassin de vie le plus attractif (ville entre 50 000 et 100 000 habitants, classement *changerdeville.fr* 2018)
- 2ème bassin de vie où il fait bon étudier (ville moyenne, classement *Etudiant* 2021)
- 8ème bassin de vie où il fait bon travailler (classements *France entière l'Express* 2017 et 2018)
- 12ème bassin de vie où il fait bon entreprendre (classements *France entière l'Express* 2017 et 2018)
- 2^{ème} ville pour la pratique du vélo (baromètre FUB 2019, ville entre 50 000 et 100 000 habitants)



> Soutenir les initiatives locales et le tissu économique

Assurer la disponibilité foncière à long terme et au regard de la nécessité de limiter l'étalement urbain : remembrer les secteurs à vocation économique en déprises (ZA, zones commerciales), engager les modalités de cession des terrains (baux emphytéotiques pour garder une maîtrise publique).

Sur le territoire, un tournant industriel semble vouloir s'amorcer avec des projets innovants qui voient le jour et notamment l'introduction des préoccupations environnementales dans les process industriels.

Accompagner les entreprises dans la recherche de financements afin de traduire concrètement ces innovations (ex : réseau de chaleur d'entreprise, énergie fatale dans les unités industrielles de traitement des eaux usées ...).

Etre un territoire universitaire reconnu et attractif : avoir des équipements universitaires de qualité pour offrir aux étudiants de bonnes conditions d'étude.

A ce titre l'agglomération a conclu, dès la prise de compétence en 2019 une convention de partenariat avec l'université afin de développer des filières correspondant au besoin du bassin d'emploi, aux formations d'avenir mais aussi pour permettre une meilleure insertion de la vie universitaire dans Grand Chambéry (réhabilitation du campus de Jacob-Bellecombette à hauteur de 8 à 10 millions d'euros, accès aux équipements culturels et sportifs, accès à la mobilité, amélioration de l'hébergement...).

Accélérer le développement d'un modèle de production et de consommation circulaire afin de limiter la production de déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Poursuivre les dispositifs d'insertion professionnelle comme le PLIE, les clauses sociales et le CitésLab.

Secteurs d'activité innovants, porteurs et complémentaires :

- ingénierie de la montagne,
- énergies intelligentes,
- outdoor,
- agroalimentaire,
- santé
- numérique

Tissu économique et industriel dynamique

Nombreuses entreprises de rayonnement national et dont les savoir-faire sont reconnus

Territoire French tech in the Alps aux côtés d'Annecy, Grenoble, Valence-Romans et le Genevois français

Labellisation French impact

- trois défis : économie circulaire, transition numérique, coopération alimentaire
- projet collaboratif qui mêle association, entreprise, collectivités, partenaires publics...



> Bien habiter ensemble

Proposer pour tout le territoire une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel, par l'amélioration des parcs privés et publics (mon PASS'RENOV).

Répondre aux besoins des publics spécifiques (seniors, jeunes, étudiants, publics fragiles, gens du voyage) pour favoriser la mixité générationnelle et sociale.

L'agglomération se doit d'avoir une politique d'aménagement du territoire volontariste qui permette une répartition équilibrée des typologies de logements.

- **Poursuivre l'accompagnement des communes qui sont en déficit de logements sociaux au titre de la loi SRU,**
- **Soutenir la redynamisation du centre-ville de Chambéry**
- **Lutter contre la vacance et l'habitat indigne** sur tout le périmètre de la collectivité.
- **Maintenir la dynamique des communes rurales et périurbaines** qui rencontrent parfois des difficultés pour répondre aux demandes de logements des habitants.

Porter, aux côtés de ses partenaires, le renouvellement urbain des quartiers politique de la ville :

- déployer des opérations destinées à améliorer l'habitat,
- promouvoir la mixité sociale,
- désenclaver les quartiers
- stimuler le développement économique grâce à des opérations de destruction-reconstruction, de réhabilitation et de relogement des habitants.

Accompagner les quartiers politique de la ville par des actions de soutien et d'accompagnement du bien-vivre ensemble via le contrat de ville.

L'agglomération doit aussi mener des actions au service des habitants du territoire pour réduire les écarts de situation (exemple : l'accès aux droits et accompagnement au changement numérique).

Le bien vivre ensemble doit aussi se concevoir par un urbanisme organisé et maîtrisé qui n'oppose pas les modes d'habiter et les formes architecturales.

- 68 500 logements
- 51% de propriétaires de leur résidence principale.
- 14 800 logements locatifs sociaux = 25% du parc des résidences principales de l'agglomération.

- 37% de la population a moins de 30 ans = + de 49 000 habitants
- 9,4% a plus de 75 ans = + de 12 200 personnes.
- croissance jusqu'à 2019 de la population = environ 1% par an, tendance à s'amplifier.

- 2 quartiers politique de la ville
- 11 quartiers en veille active répartis sur 9 communes



> Etre à l'écoute des habitants

Engager notre territoire, communes et intercommunalité, dans une dynamique participative et être à l'écoute des habitants.

S'interroger sur les modalités de prise en compte des avis et des propositions des habitants par les communes et l'intercommunalité.

L'ouverture d'un dialogue direct avec les habitants permet d'informer et de donner de la visibilité sur les compétences, les actions et les travaux menés.

Construire une relation de proximité se fera aussi en impliquant les habitants dans les projets concrets et structurants du territoire.

L'enjeu, dans toutes les politiques publiques, sera de proposer des outils permettant les expressions des habitants et être en appui des communes.

Un dialogue permanent avec les habitants, une écoute et une adaptation à leurs préoccupations sont des facteurs qui renforceront la qualité de vie pour tous.

Plusieurs instances de participation citoyenne :

- La commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
 - o Une centaine de membres : élus, représentants d'associations, conseils de quartiers et organismes
- Le conseil de développement
 - o 30 membres : acteurs locaux et habitants du territoire
- Le comité des partenaires mobilité
 - o représentants des employeurs
 - o représentants d'associations d'usagers
 - o habitants



> Proposer des services de qualité

Préserver et accroître la qualité de vie pour les habitants actuels et à venir réclame un service public de grande qualité, toujours plus efficace et efficient avec une relation à l'utilisateur moderne, adaptable et réactive.

Un service public qui notamment

- garantit durablement la ressource en eau, instaure la notion de partage entre les usages,
- assure la collecte et le traitement des eaux usées produites sur le territoire dans le respect des exigences réglementaires et environnementales,
- assure un service de collecte des déchets quotidien, pour le confort de l'utilisateur et la salubrité publique,
- organise une gestion plus vertueuse pour l'avenir et inciter à moins produire de déchet vers un territoire 0 déchet,
- offre un accueil de qualité dans les équipements sportifs pour que la population locale y trouve des activités sportives et de loisirs,
- organise la mobilité,
- assure pour le compte des communes l'instruction dans les délais des autorisations d'urbanisme.

Les usagers des services publics sont à la recherche de simplicité, de fluidité, de proximité et de rapidité dans leurs démarches. Un service public de qualité se doit donc de faciliter l'accès aux démarches administratives pour un traitement plus rapide des demandes quel que soit le vecteur de cette demande (courrier, courriel, appel téléphonique...).

Le déploiement des e-services ne doit pas se substituer en intégralité aux contacts usagers traditionnels (accueil physique et téléphonique...) et doit s'accompagner d'une démarche d'inclusion numérique concertée à l'échelle intercommunale (8 conseillers numériques déployés sur le territoire par les communes et l'agglomération en 2021).

Conforter la gestion de la relation usagers : un axe majeur pour la crédibilité et la qualité du service public rendu ainsi qu'un bon indicateur de mesure de la satisfaction des habitants au service de la qualité de vie.

- 7,3 m³ d'eau potable vendus
- 2,9 millions de mètres cubes d'eaux usées traitées
- 75 575 abonnés

- + de 34 tonnes d'ordures ménagères collectées
- + de 5,3 tonnes d'ordures ménagères,
- 4,4 tonnes de verre

- 245 000 usagers à la piscine de Buisson Rond en moyenne au cours des 7 dernières années
- 110 000 usagers à la patinoire
- 107 000 à piscine du Stade pour sa 1ère année d'ouverture en 2021

- Réseau Synchro bus : 1 million de voyageurs annuel
- 2,8 M de passages relevés par an sur les pistes cyclables
- 500 trajets réalisés par mois sur les lignes de covoiturage de proximité

- 1 200 autorisations d'urbanisme traitées par an



> Vers un tourisme du bien-vivre

Faire de Grand Chambéry une destination touristique de loisirs de montagne et de plein air, dotée d'une offre culturelle et patrimoniale de référence.

Citadins et ruraux, montagnards et urbains, touristes et locaux doivent être les garants de cette qualité de vie offrant aux touristes des espaces d'évasion et d'enrichissement, sans nuire à l'environnement et à la biodiversité des habitants permanents, tout en leur offrant la possibilité de faire découvrir leur patrimoine et leur culture.

Déployer la nouvelle marque territoriale, Chambéry Montagnes, qui véhicule l'ambition suivante : « mieux pour la planète, mieux pour nos clients, mieux pour le territoire ».

Mieux répartir la saisonnalité sur l'ensemble du territoire par la diversification touristique et le développement des activités de pleine nature.

Cela passe notamment par l'évolution des stations vers un modèle multi-saisons et par la réalisation d'aménagements touristiques structurant immersifs et intégrés dans leur environnement. Le modèle du tourisme hivernal doit se diversifier et prendre en compte les évolutions climatiques et sociétales qui nécessitent de s'adapter pour répondre aux enjeux à venir.

Engager une dynamique de (re)découverte de Chambéry et de la cluse urbaine, ses atouts patrimoniaux, culturels et économiques, auprès des habitants, et notamment inciter les habitants du piémont chambérien et des massifs des Bauges et de la Chartreuse à venir "consommer" la ville centre et ses communes voisines, et auprès des clientèles des territoires voisins.

1000 professionnels animent la destination Grand Chambéry
646 182 nuitées marchandes en moyenne par an sur les 4 dernières années
En 2020
- 102 300 personnes accueillies
96,4% d'entre eux = visiteurs nationaux.
9 % de la capacité hôtelière de Savoie = + de 3 500 lits



UNE AGGLOMERATION ENGAGEE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Pour répondre à l'enjeu stratégique de préservation, de maintien, de garantie, de développement et d'accroissement de la qualité de vie, le territoire doit s'ancrer durablement dans la transition écologique et énergétique.

Le projet d'aménagement et de développement durable du PLUi HD de Grand Chambéry adopté en décembre 2019 en même temps que le plan climat air énergie territorial montre le rôle déterminant que l'agglomération doit jouer pour relever le défi du changement climatique.

Le PLUi HD prévoit notamment en matière de développement durable de préserver les espaces naturels et agricoles, de protéger les zones humides et la ressource en eau, d'allier urbanisme et présence de la nature en ville, de favoriser la production d'énergies renouvelables et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Grand Chambéry vise

- la sobriété énergétique,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- le développement des énergies renouvelables,
- l'adaptation au changement climatique,
- l'amélioration de la qualité de l'air.

L'agglomération développe également plusieurs outils pour accompagner les communes dans leurs actions de transition énergétique : convention qualité de l'air, rénovation énergétique des bâtiments publics, massification de la production d'énergie renouvelable, accompagnement pour la conversion de la flotte de véhicules vers des carburations décarbonées.

Avec ce cadre d'actions ambitieux, Grand Chambéry se donne les moyens d'améliorer la vie de ses habitants en garantissant leur santé et leur bien-être, en les aidant à maîtriser leur facture énergétique et en leur offrant de nouvelles perspectives d'emplois.

5 ambitions

- Bâti sain et performant
- Energies renouvelables
- Mobilité agile et durable
- Richesses du territoire
- Végétalisation et biodiversité

PLUi HD

- 30 % d'énergies renouvelables dans les nouveaux projets
- 128 hectares d'espaces boisés protégés
- 1000 hectares d'espaces paysagers à préserver
- 1000 hectares de zones humides classées
- 245 hectares constructibles rendus aux espaces naturels

Plan Climat Air Energie territorial :

- 40 acteurs du territoire engagés
- 82 actions prioritaires

Territoire à Energie POSitive

- Grand Chambéry, Grand Lac, Grand Annecy, PNR Massif des Bauges
- 100 communes
- 420 000 habitants
- Objectif :
 - - 25% de consommations d'énergie entre 2015 et 2030
 - doublement de la production des énergies renouvelables



> Vers des mobilités agiles et durables

La mobilité doit prendre en compte de multiples enjeux : des enjeux climatiques, de qualité de l'air, de santé, des enjeux énergétiques ou encore d'attractivité du territoire, service aux usagers.

Sur le territoire, les transports représentent 30% des consommations énergétiques, 43 % des émissions de gaz à effet de serre, 50 % de la facture énergétique avec 148,5 M€ de dépenses.

Travailler sur l'échelle pertinente du territoire (échelle du bassin de vie et pas seulement sur le périmètre géographique) **la structuration des mobilités s'impose à nous.**

Proposer une offre de transport multimodale organisée autour des transports en commun est indispensable.

- Qu'il s'agisse de déplacements urbains ou péri-urbains, les citoyens ont des besoins en déplacement de plus en plus variés. Entre ville-centre, communes urbaines de couronne, territoires résidentiels périphériques, espaces ruraux, chaque secteur de l'agglomération a ses spécificités. Chaque mode de déplacement a son champ de pertinence dans ces secteurs : un mode ne peut à lui seul répondre à tous les besoins de mobilité, les solutions ne peuvent être partout les mêmes.
- La multimodalité implique une bonne complémentarité et une bonne articulation des différents modes. Il est également opportun de mettre en œuvre des mesures associées permettant d'améliorer l'efficacité des infrastructures et la complémentarité entre les différents modes (véhicules partagés, requalification multimodale des voiries, tarifications intégrées, nouveaux outils de communication, services numériques à la mobilité...).
- Organiser et développer de nouveaux services, venant s'ajouter aux modes de transports existants. Tous sont complémentaires et répondent à une demande croissante de flexibilité : bus, train, autopartage, vélo, covoiturage...

- 1 réseau de transport public : Synchro bus
- 4 lignes structurantes CHRONO,
- 5 lignes régulières urbaines,
- 10 lignes périurbaines,
- 8 secteurs en transport à la demande
- 2 lignes saisonnières.

- 95 km d'aménagements cyclables,
- une vélostation avec un parc de 550 vélos et 170 VAE,
- + de 80 000 journées de location de vélo effectuées par an,
- 750 places de consignes

- 5 secteurs de covoiturage de proximité
- 8 lignes virtuelles

- 6 000 salariés accompagnés dans le cadre de plans de mobilité
- des interventions pédagogiques auprès de 1 500 jeunes



> Bâti sain et performant

Sur le territoire, **une grande partie du parc immobilier du territoire date d'avant 1970 soit avant la première réglementation thermique de 1973**, des logements avec des performances énergétiques très faibles.

Mobiliser les dispositifs existant (Etat, Région, Département, Ademe, Anah...).

Massifier la rénovation énergétique des bâtiments entrepris (mon PASS'RENOV), en habitat collectif comme en maison individuelle, ainsi que des bâtiments communaux pour diminuer les consommations d'énergie.

Cette massification permettra aussi à l'occupant du logement de maîtriser ses consommations énergétiques et d'améliorer les émissions de gaz à effet de serre du logement.

Les bailleurs sont des acteurs majeurs car le parc de logements dont ils sont propriétaires est de près de 15 000 logements. S'ils mobilisent déjà d'importants moyens et que l'Etat (Ma Prime Renov) et l'agglomération les accompagnent dans cet effort, celui-ci devra se poursuivre sur de nombreuses années, mobilisant ainsi leurs fonds propres.

Objectif : 19% de baisse des consommations d'énergie d'ici 2025 par rapport à 2015 sur le secteur résidentiel et 14% pour le tertiaire

Secteur du bâti (résidentiel et tertiaire) :

- 54 % des consommations énergétiques,
- 35 % des émissions de gaz à effet de serre
- 45 % de la facture énergétique = 137M€ de dépenses énergétiques
- 96 % des PM10 émis : chauffage individuel au bois peu performant.

mon PASS'RENOV :

- + de 615 logements accompagnés et financés
- 1,2 M d'€ (cofinancé en partie par l'Etat TEPCV).
- 8 copropriétés en cours (470 logements)

Grand Chambéry a accordé

- 3,88 M€ de financement de l'Anah (programme habiter mieux),
- 125 500 € de la Région (contrat ambition Région et convention qualité de l'air),
- 9 800€ de l'Ademe pour les audits énergétiques.



> Energies renouvelables

Actuellement le territoire produit environ 10% de l'énergie qu'il consomme soit 386 GWh par an. Les deux principales sources de production d'énergie sont le bois et la valorisation des déchets.

En 2015, l'approvisionnement énergétique a coûté au territoire 301 millions d'euros, 27 M€ pour l'achat d'énergie renouvelable et 274 M€ pour l'achat d'énergie fossile. A l'échelle du ménage la facture énergétique représente par an 2 200 € dont 1 510 € pour les mobilités et le chauffage.

Stimuler la production d'énergies renouvelables (solaire, bois-énergie, géothermie, méthanisation, calories issues de l'eau) en construisant des modèles économiques adaptés et en communiquant sur le potentiel de production du territoire auprès des habitants et des collectivités.

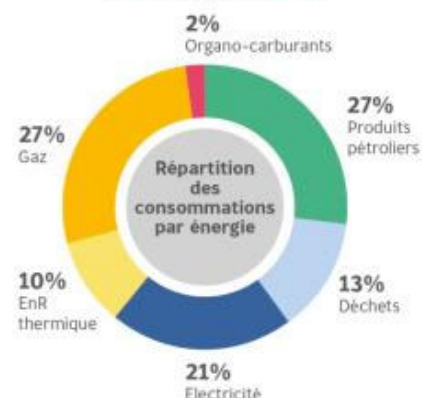
Mettre en place à l'échelle départementale ou locale une structure de portage des projets énergies renouvelables disposant d'une assise financière permettant d'investir massivement est indispensable. L'extension ou la création des réseaux de chaleur existant en est une autre.

Les énergies renouvelables issues du solaire, du biogaz et de la géothermie sont aujourd'hui sous exploitées et présentent les potentiels les plus significatifs de Grand Chambéry.

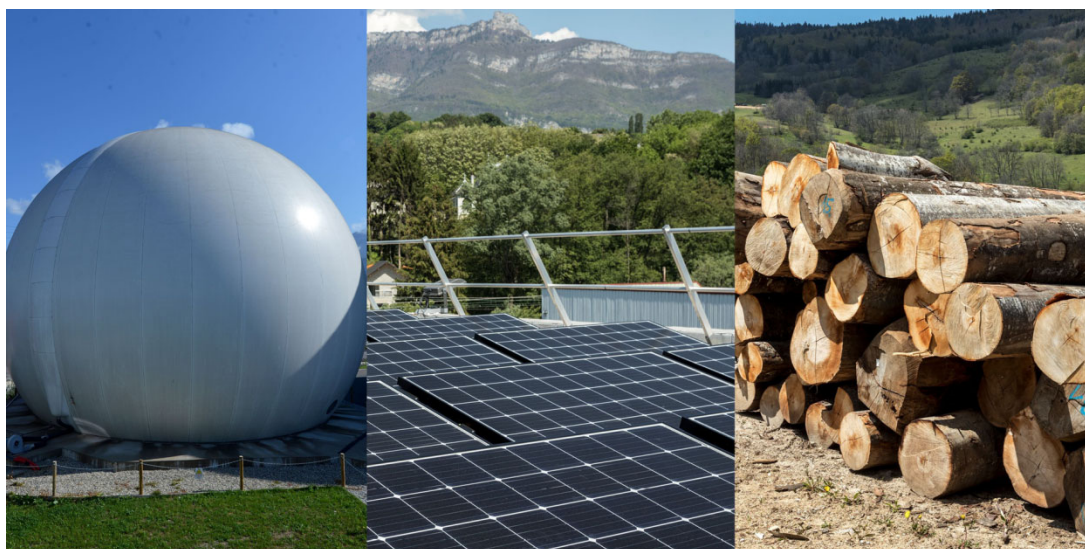
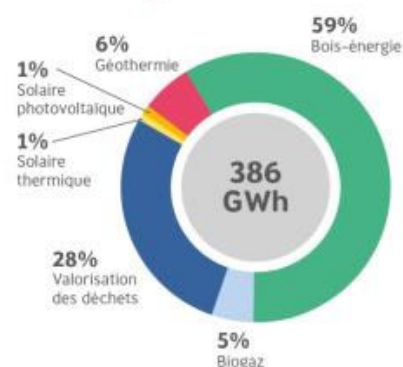
Objectif pour 2025 : produire 22% des besoins du territoire c'est-à-dire doubler la production d'énergies renouvelables.

Grand Chambéry veillera à atteindre cet objectif tout en gardant la qualité des paysages et la préservation de ceux-ci.

Les énergies consommées



Les énergies renouvelables produites



> Richesses du territoire

Le territoire de Grand Chambéry est recouvert de 57% de forêts, 25% est occupé par l'agriculture et 10 % est urbanisé. Les 8% du territoire restants non urbanisés sont constitués d'espaces naturels : zones humides, pelouses sèches et zones de montagne. **Ces espaces structurent le paysage, renforcent l'identité locale et contribuent à la qualité du cadre de vie** de l'agglomération par leur importance dans l'équilibre environnemental, économique et social.

L'enjeu pour les années futures : valoriser les richesses du territoire

- en promouvant une agriculture de proximité et de qualité,
- en gérant de manière durable la ressource en eau,
- en allant vers un territoire zéro déchet,
- valorisant la ressource forestière.

Pour concourir à la préservation et à la valorisation des richesses du territoire, l'agglomération devra également **poursuivre la mise en œuvre du Plan local de la Qualité de l'Air.**

Secteurs « industrie - déchets » et « agriculture - sylviculture » :

- 16 % des consommations énergétique,
- 22 % des émissions de gaz à effet de serre
- 5 % de la facture énergétique = 15,5 M€ de dépenses énergétiques

Avec plus de 13 300 ha, l'agriculture représente ¼ des surfaces du territoire

206 exploitations agricoles professionnelles

Prairies et alpages, forêt, et cultures : 25 728 kteqCO₂ séquestrées = 96 % des tonnes séquestrées sur l'ensemble du territoire.



> Végétalisation et biodiversité

Parmi les critères mis en avant pour offrir une meilleure qualité de vie en ville, la présence du végétal et de la biodiversité sont reconnus comme étant les premiers facteurs recherchés d'une bonne qualité de vie.

Grand Chambéry, au travers de ses principaux documents de planification porte l'ambition de préserver la qualité des milieux et des habitats de la trame verte et bleue. Objectifs :

- **préserver la diversité des milieux naturels de l'agglomération notamment les milieux ouverts**
- **poursuivre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux associés pour qu'ils jouent pleinement leur rôle de continuité écologique**
- **retrouver l'équilibre entre la nature et le bâti en ville**
- **conserver la grande perméabilité du territoire par la préservation des espaces naturels et agricoles**
- **assurer la continuité des corridors écologiques entre les grandes entités paysagères qui composent le territoire (Bauges, Chartreuse, cluse urbaine, Lysse, Hyères et Albanne)**

Réservoirs de biodiversité = 31 % du territoire :

- 6 sites Natura 2000
- 43 zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I
- 1 zone Importante pour la conservation des oiseaux
- 3 arrêtés de protection de biotope
- 1 espace naturel sensible (périmètre de préemption)
- 2 réserves biologiques domaniales dirigées et intégrales
- 1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Zones humides :

- 823 hectares pour 327 zones humides



ANNEXE : PLAN D’ACTIONS

Le souhait a été d'identifier, en lien avec les services, des actions concrètes afin de rendre le projet d'agglomération rapidement opérant.

123 actions ont été recensées dont 33 définies « cœur de cible » par les vice-présidentes et vice-présidents qui feront l'objet d'un examen attentif et d'une évaluation régulière.

Les autres actions correspondant pour la grande majorité à des missions indispensables et déjà engagées au sein de la collectivité seront poursuivies ou ajustées.

Toutes les actions feront l'objet d'une évaluation régulière pour mesurer l'efficacité et la pertinence des politiques publiques menées.

> 33 actions cœur de cible

AXE	ACTIONS
Solidaire et attractive	Accélérer la transition vers une destination touristique multisaïson
	Amplifier la protection des captages d'eau potable
	Définir les secteurs à enjeux stratégiques pour l'implantation d'entreprises
	Déployer l'attractivité de la destination Chambéry-Montagnes
	Développer la télé-relève des compteurs d'eau
	Développer les opérations de déchetterie mobile
	Elaborer un schéma du réemploi et de l'économie circulaire
	Installer et animer un club climat lié au Plan Climat Air Energie Territorial
	Intensifier la rénovation énergétique du parc privé, lutter contre l'habitat indigne et la vacance
	Lancer des Appels à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser les caractéristiques architecturales et environnementales des projets
	Mettre en œuvre la mutation des déchetteries face à l'enjeu du réemploi
	Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau et consignes de restitution
	Optimiser la collecte des déchets en équipant les conteneurs de capteurs de remplissage
	Poursuivre les interventions pédagogiques sur les politiques publiques
	Réhabiliter le campus de Jacob-Bellecombette
	Soutenir les initiatives climat-air-énergie des ménages et des acteurs économiques
Engagée dans la transition écologique et énergétique	Accélérer la réalisation des aménagements cyclables prioritaires et poursuivre le dispositif d'aide à l'achat VAE
	Agir sur la fluidité de la VRU pour la dé-saturer
	Améliorer la desserte de Savoie Technolac
	Définir un programme de travaux d'efficacité énergétique
	Développer l'économie circulaire : centre commercial et opérations spécifiques
	Développer la transition énergétique de la flotte de véhicules de l'agglomération (parc automobile, parc bus) et des équipements associés
	Développer les plans de mobilité d'entreprise et d'administration ou de quartier
	Etudier le renforcement de l'attractivité de l'offre des lignes de bus en travaillant notamment l'intermodalité (parking relais...)
	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments communaux
	Massifier le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur
	Mettre en œuvre le schéma directeur de transition énergétique
	Mettre en œuvre une offre de mobilité durable à l'échelle de Métropole Savoie, structurée autour d'un TER cadencé
	Mettre en place une société de portage des projets d'énergies renouvelables et faire émerger des projets de réseaux de chaleur
	Poursuivre la mise en œuvre du Plan local de la qualité de l'air
	Poursuivre le développement de l'offre de covoiturage et développer l'autopartage
	Réaliser les travaux de protection contre les inondations et de restauration écologique
	Soutenir et promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité

> 90 autres actions

AXE	ACTIONS
Solidaire et attractive	Accélérer la mise en œuvre des principes du logement d'abord sur le territoire
	Accompagner l'adaptation et le développement de l'offre de logement d'insertion et autonome pour répondre aux besoins de populations spécifiques
	Accompagner les communes des quartiers en veille dans leurs projets de renouvellement urbain
	Accroître les liens entre le monde économique et le monde universitaire
	Adapter les collectes aux nouveaux besoins (cartons, verre...)
	Adapter la gestion des gros producteurs de déchets
	Améliorer et renforcer la relation à l'usager en facilitant son parcours par le déploiement de e-services
	Améliorer la gestion des incivilités liées aux dépôts sauvages et dans les déchetteries
	Améliorer la vie étudiante
	Amplifier la recherche de financement pour maintenir et renforcer les moyens de proximité dans les quartiers
	Assurer l'équilibre de l'offre sociale à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération
	Construire une plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne
	Convertir la clientèle touristique d'affaires en clientèle de loisirs
	Coordonner et animer un réseau de conseillers numériques
	Coordonner la mutualisation des équipements et clubs sportifs du territoire
	Créer les opportunités de partenariat public/privé sur la base de projets concrets
	Définir et mettre en œuvre une stratégie participative
	Développer et accompagner des lieux de médiation numérique
	Développer et réutiliser l'open data au quotidien
	Développer les grands équipements (plan piscine) et des offres pour des publics spécifiques
	Développer un laboratoire de l'innovation publique
	Développer un tourisme d'affaires durable
	Engager une dynamique de redécouverte touristique de Chambéry et de sa périphérie
	Favoriser la disponibilité d'infrastructures de communication performantes
	Favoriser la mobilité touristique interne au territoire
	Favoriser l'accès aux grands équipements aux entreprises du territoire
	Favoriser le bail emphytéotique pour les cessions économiques
	Favoriser un écosystème de prestataires sobres et durables
	Impliquer la population et les acteurs dans un développement et accueil touristique apaisé
	Lancer des Appel à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser l'utilisation du foncier public
	Mettre en œuvre un espace de participation mobile (véhicule) "Grand Chambéry & vous"
	Mettre en place les conditions permettant la production de logements répondant aux besoins de développement du territoire
	Mettre en place un appel à projets citoyens jeunes

Solidaire et attractive	Moderniser les collectes en renouvellement le parc de véhicules
	Piloter et mettre en œuvre le Contrat de ville 2021-2022 et préparer l'avenir
	Piloter la stratégie locale d'attribution des logements sociaux
	Poursuivre et renforcer le renouvellement urbain par une action sur le bâti et l'espace public
	Poursuivre la mise en conformité des rejets non domestiques dans les réseaux d'assainissement
	Poursuivre le déploiement du plan de développement des usages du numérique
	Poursuivre le schéma de conteneurisation des déchets
	Poursuivre les travaux de sécurisation en eau potable des Bauges
	Préserver le capital patrimonial et naturel touristique du territoire
	Proposer une offre en accession abordable
	Rechercher des financements et partenariats pour offrir des conditions d'accueil à la communauté des gens du voyage
	Rechercher du foncier pour offrir des conditions d'accueil à la communauté des gens du voyage
	Réduire les eaux parasites (eaux de pluie et eaux claires parasites permanentes issues des nappes phréatiques et des sources captées) dans les réseaux d'assainissement
	Réduire les rejets de temps de pluie pour limiter les éventuelles pollutions du milieu naturels
	Réhabiliter les ponts d'Hyères et Gambetta (Chambéry), de la Trousse (La Ravoire/Saint-Alban-Leysse)
	Renforcer et redynamiser les instances de démocratie participative
	Renforcer l'attractivité du parc social existant
	Rénover les stations d'épuration pour améliorer leur performance et la qualité des eaux rejetées
	Requalifier l'aérodrome à vocation économique et touristique
	Réviser le dispositif actuel de soutien aux clubs de haut-niveau et créer un cercle d'ambassadeurs sportifs du territoire
	Soutenir des projets de développement des pratiques spécifiques à notre territoire (outdoor notamment)
	Trouver des solutions opérationnelles de logement des Gens du voyage
	Valoriser les dispositifs d'insertion socio-professionnelle en adaptant la communication pour la rendre accessible du grand public, en créant une maison de l'emploi et de la formation virtuelle, en ouvrant la collectivité vers ce public cible
Engagée dans la transition écologique et énergétique	Améliorer la gestion forestière des massifs par la bourse foncière forestière
	Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable
	Changer la production de froid à la patinoire
	Déconnecter les fontaines publiques
	Développer une tarification adaptée
	Dynamiser la gestion durable des forêts
	Etablir un schéma directeur des bornes de recharge électrique
	Etudier l'amélioration de la desserte des stations de montagne des Bauges et rendre sa tarification plus incitative
	Etudier la mise en œuvre d'une logistique urbaine sur le cœur de l'agglomération
	Etudier la tarification incitative dans la gestion des déchets

Engagée dans la transition écologique et énergétique	Etudier les demandes de connexion avec le territoire de Grand Lac
	Etudier les demandes de desserte internes à l'agglomération
	Installer des panneaux solaires sur la piscine de Buisson Rond
	Installer un système de récupération de calories sur les eaux de lavage des filtres à la piscine de Buisson Rond :
	Isoler/optimiser les installations énergétique des gymnases de l'agglomération
	Mettre en œuvre le schéma bio déchets
	Moderniser l'éclairage public
	Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité
	Poursuivre la structuration de la filière bois-énergie territoriale
	Préserver les zones agricoles, zones humides, forêts par des outils réglementaires
	Produire de l'énergie à partir des réseaux d'eau potable et de la récupération des calories des eaux
	Produire du biométhane avec les eaux usées
	Réaliser les travaux d'aménagement avenue des Ducs de Savoie, place de la Libération à Chambéry et optimiser les échanges entre les bus et avec la gare
	Réaliser les travaux d'aménagement de la RD 1006 entre La Garatte et la Trousse
	Réaliser les travaux de restauration de la franchissabilité piscicole
	Réaliser un plan de réduction des polluants atmosphériques intégrant la réalisation d'une étude d'opportunité de mise en œuvre d'une ZFE-m
	Réaliser un schéma directeur de la ressource en eau pour définir le partage des usages agricoles de la ressource en eau et la gouvernance du partage de l'eau
	Réfléchir à un mix mobilité pour les déplacements dans les Bauges
	Relocaliser la gare routière
	Renouveler et développer le programme local de prévention des déchets
	Renouveler les conduites d'eau potable
	S'appuyer sur l'essor du télétravail et de la visioconférence, développer les espaces de coworking
	Sensibiliser les habitants aux économies d'eau et promouvoir la Nivolette, l'eau du robinet de Grand Chambéry
	Tendre vers un territoire perméable